

## Conseil scientifique de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules

### RECOMMANDATION

#### Demande de retrait de l'ouverture aux non-titulaires de l'AAP JCJC

Le Conseil Scientifique de l'IN2P3 s'associe à la motion présentée par le Conseil Scientifique de l'IN2P3, demandant le retrait de la nouvelle modalité de l'appel à projets 2017 de l'ANR:

*"Pour son prochain AAP, l'ANR ouvre la possibilité à de jeunes chercheur-e-s non-titulaires de présenter des projets à l'AAP JCJC, tout en précisant que leur salaire ne peut pas être pris en charge dans le budget du projet.*

*D'autre part, les jeunes chercheur-e-s recrutés par les organismes de recherche (CNRS, Inserm, Inra...) ou par les établissements d'enseignement supérieur sur la base de la qualité de leur parcours et de leur projet scientifique, le sont sans pour autant bénéficier du soutien financier nécessaire aux projets pour lesquels ils ont été recrutés. Ce dysfonctionnement chronique est intolérable.*

*Devant les taux de réussite extrêmement bas de cet AAP, et sur la base de ces deux constats, nous demandons le retrait de cette nouvelle modalité de l'AAP JCJC, qui nous paraît irréaliste dans le contexte budgétaire actuel."*

Le CS de l'IN2P3 considère que cette mesure s'inscrit dans une orientation qui renforce la logique d'une recherche publique portée par des "intérimaires" et favorise le développement de la précarité des jeunes chercheurs.

Le conseil scientifique de l'IN2P3 exprime également son opposition au financement dit Tremplin-ERC de l'ANR pour *"aider les candidats non retenus pour un financement à l'appel « Starting grants » ou « Consolidator grants » de l'ERC à améliorer leur proposition afin de soumettre une nouvelle candidature".* L'objectif affiché est d'*"accroître le rayonnement et l'attractivité scientifiques de la France à l'international".*

Le CS-IN2P3 considère que cette possibilité va renforcer la concentration des financements sur quelques personnes sans, en général, donner les moyens à l'ensemble des personnels de pouvoir mener à bien leur travaux alors qu'ils ont tous été recrutés sur des critères d'excellence.

**M. Bertram BLANK**  
Président du CS IN2P3

**Recommandation adoptée le 21 novembre 2016**  
18 oui - 0 non - 5 abstention / 23 votants

#### Destinataires :

- M. Alain FUCHS, Président du CNRS
- Mme Anne PEYROCHE, Directrice générale déléguée à la science
- Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- M. Thierry MANDON, Secrétaire d'État, en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- M. Michael MATLOSZ, Président directeur général de l'ANR
- M. Bruno CHAUDRET, Président du CS du CNRS
- M. Reynald PAIN, Directeur de l'IN2P3

- Mme Ursula BASSLER, DA de l'IN2P3
- Mme Pascale LAUNOIS-BERNEDE, Présidente du CS INP
- Mme Daniele ESCUDIE, Présidente du CS INSIS
- M. Franck POITRASSON, Président du CS INSU
- M. Jean-Pierre DJUKIC, Président du CS INC
- Mme Christelle BAUNEZ, Présidente du CS INSB
- Mme Cecile MICHEL, Présidente du CS INSHS
- M. Jose Miguel SANCHEZ-PEREZ, Président du CS INEE
- M. Fabrice PLANCHON, Président du CS INSMI
- M. Christian BARILLOT, Président CS INS2I

**Cette recommandation sera transmise aux destinataires ci-dessus par le SGCN**